

Covid-19

Contribution des Chirurgiens-Dentistes au dépistage en Auvergne-Rhône-Alpes

Chère Consœur, Cher Confrère,

Votre URPS CD ARA et les CDO se mobilisent aux côtés de la Région Auvergne Rhône Alpes pour mettre à votre disposition des milliers de tests antigéniques.

Nous tenons à vous dire notre fierté de vous compter à nos côtés et vous remercions de votre réactivité pour cette mission accomplie dans l'urgence. Grâce à vous, notre profession bénéficie de plusieurs lieux de « dépôts » dans tous les départements. L'objectif est de sauver des vies avant Noël à travers ce **dépistage sur notre patientèle habituelle** et de sécuriser au maximum notre activité.

Grâce à ces cabinets dentaires « relais » qui se sont portés volontaires en quelques heures, chaque confrère peut désormais obtenir **gracieusement 2 boîtes de 25 tests antigéniques**. En contrepartie de sa collaboration, la Région vous demande simplement de lui indiquer par Internet **combien de tests vous avez réalisés par jour**.

Ce reporting prend moins de 2 minutes !

Pour ce faire :

1. **Connectez-vous à : <https://regionaura.limequery.org/594819?lang=fr>**
2. **Identifiez-vous avec votre ID conformément au tableau ci-dessous**

ID	Nom du centre de tests
2687	Dentistes Ain
2689	Dentistes Allier
2690	Dentistes Ardèche
2691	Dentistes Cantal
2692	Dentistes Drôme
2693	Dentistes Isère
2694	Dentistes Loire
2696	Dentistes Haute-Loire
2698	Dentistes Puy-de-Dôme
2701	Dentistes Rhône
2703	Dentistes Métropole de Lyon
2704	Dentistes Savoie
2705	Dentistes Haute-Savoie

De votre côté, **vous pourrez**, en respectant les consignes de la Haute Autorité de Santé (HAS), et dès que les décrets d'application nous concernant seront publiés (imminents) **facturer votre prélèvement nasopharyngé**, ou, encore plus simple, oropharyngé.

Il vous suffira ensuite de **remplir les informations sur la [plateforme SI-DEP](#)** (résultats des tests) comme les médecins et **saisir AMELI PRO** (contact tracing). La plateforme fournit l'attestation destinée au patient. Pour celles et ceux qui choisiront d'effectuer l'ensemble des actes à partir du prélèvement, vous pourrez cumuler la cotation des actes CCAM. Sachez que même les résultats négatifs ouvrent droit à remboursement.

Vous trouverez [sur ce premier lien](#) la stratégie de déploiement des tests antigéniques, réalisés même par des étudiants qui les effectuent sans aucune difficulté : indolore et rapide.

Vous trouverez également [sur ce second lien](#) une vidéo pratique.

Dès à présent, vous pouvez récupérer vos 50 tests antigéniques chez nos **confrères dépositaires référencés dans [le tableau ci-joint](#)**.

Nous vous invitons à prendre contact en amont avec le cabinet « relais » pour vous assurer de son ouverture. N'oubliez pas de vous munir de la **photocopie de votre carte CPS ou d'une ordonnance barrée (le plus simple pour vous)** pour récupérer vos deux boîtes de test et commencer dans la foulée !

L'opération étant limitée, nous passerons récupérer les tests inutilisés sous 15 jours.

La facturation des Tests antigéniques en pratique :

La facturation s'effectue sur feuille de soins électronique (FSE).

D'abord, choisissez un des deux prélèvements possibles :

- **PNP (Prélèvement NasoPharyngé)** : C 0,42 - 9,66 €
- **POP (Prélèvement salivaire/OroPharyngé)** : C 0,25 - 5,75 €

Ensuite, le **TAG (Test AntiGénique)** est saisi sur la plateforme SI-DEP :

- **TAG** : C1,13 - 26 €

Enfin, le contact TRACing sur AMELIPRO :

- **TRAC** : MCD (**M**ajoration **C**hirurgien-**D**entiste lors des astreintes) - 30 €

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter notre site Internet www.urps-cd-ara.fr

Espérant que ces informations répondront à vos éventuelles interrogations, nous nous tenons à votre entière disposition pour tout complément d'information à l'adresse : contact@urps-cd-ara.fr

Bien confraternellement
Dr Éric Lenfant
Président de l'URPS CD ARA